

# Procès-verbal n°13

## BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur du 2 Juin 2023

SAISON 2022/2023

### Réunion du lundi 6 mars 2023 - Cachan

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	MICHEL Claude	Trésorier
		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
<u>En audio</u> :		KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice
<u>Excusés</u> :	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		PILARD Olivier	Vice-Président

*Ouverture de séance à 20H*

#### 1) Infos du Président

- Il souligne la difficulté à collationner les infos pour le rapport intermédiaire de nos actions à rendre à la Région ;

- Le recrutement de l'ADD Beach est finalisé, ce sera Fatima MESSAOUD. Voir avec les responsables du Beach quand ils veulent la faire commencer et sont prêts à l'accueillir. Il faut lui faire une feuille de route pour le début de ses missions, et voir qui la tutelle, notamment au début sur le calendrier des compétitions.

#### 2) Examen des vœux

2.1 Vœu 1 Vélizy (difficulté informatique de prise licence Compétition/ Enc Arb / Enc Educ Sportif simultanément pour un même adhérent)

2.2 Vœu ACBB (art. 43bis création d'UGSI)

2.3 Vœu 2 Vélizy (pouvoir renseigner le responsable d'équipes loisirs)

2.4 Vœu 3 Vélizy (assouplissement des lois du jeu dans cat. jeunes)

2.5 Vœu 4 Vélizy (simplification prise de licences en M7/9)

2.6 Vœu 5 Vélizy (prise de toutes les licences Jeune dans 1 club avec affiliation loisir)

2.7 Vœu 6 Vélizy (simplification de la licence arbitre marqueur, pas d'examen ophtalmo) voir aussi 2.10

2.8 Vœu Chaville Sèvres (gestion sportive, désignation arbitrage par CRA : accès à gestion des remplacements)

2.9 Vœu Antony (simplification de la prise de licence)

2.10 Vœu Montigny95 (licence encadrement extension marqueur)

Avis à rendre à la FFVolley avant le 10/03. Tous les vœux sont approuvés hormis le vœu d'Antony sur lequel sont émises des réserves quant à la simplification possible de la prise de licence pour les M7 et Loisirs notamment.

### **3) Point sur les récompenses de fin de saison**

Pour tout ce qui est textile et gadgeterie les fournisseurs ont été choisis. Il faut pouvoir donner des prix aux clubs qui souhaiteront commander le modèle « Ensemble pour 2024 » en y ajoutant leur logo. Voir avec le fournisseur les prix selon quelques quantitatifs fixés.

En vue de l'AG 2024 (prévue sur l'UNESCO) et la mise en valeur des dirigeants, il faudra présenter le projet dès notre AG de fin de saison.

### **4) Groupe de travail sur le Beach et rapports avec le CREPS**

Sébastien a interrogé ses homologues des Liges pour connaître les tarifs de leurs Pôles et les aides fournies. La réalité dépend aussi du type d'hébergement, tous les Pôles ne sont pas en CREPS. Ainsi la prestation est-elle très peu chère en Pays de Loire. C. DUBOIS s'est aussi renseigné sur les autres Pôles hébergés à Châtenay. Pour résumer, une grande disparité de subventions locales et fédérales selon territoires et Fédérations.

Il faut très vite se déterminer sur une aide aux familles de la part de la Ligue pour absorber la forte augmentation du coût de pension. Ces prix de pensions devant être annoncés suffisamment à temps pour permettre une inscription dans les temps au lycée de leur secteur au cas où les familles ne souhaiteraient pas la poursuite en Pôle de leur enfant.

Rendez-vous a été pris au CDFAS d'Eaubonne le 7 mars pour voir s'il serait envisageable entre autres d'y effectuer les CRE M18 que l'entrée du lycée au CREPS l'an prochain ne permettra plus, vu la nouvelle amplitude d'occupation des gymnases.

Un groupe de travail est en cours de constitution par O. PILARD incluant la Présidente de la CRT, S. RIMBANO, le Président de la CR Beach, etc. Il s'agit de réfléchir à l'optimisation de l'utilisation de la nouvelle bulle couvrant les 3 terrains du CREPS. Sachant que la création d'un Pôle de Beach est attendue du Directeur et qu'il faut s'assurer que la Fédération y est également favorable. Rendez-vous pris avec M. GODARD le 14 mars.

Concernant les Beach Volleyades du 10 au 12/7 en Bretagne, pour rappel ont été budgétés 2 équipes et 1 accompagnateur par genre. Il paraît pertinent d'y envoyer la catégorie d'âge sur laquelle on travaille cette saison sur les stages de février et Pâques, c'est-à-dire les M15 (dans l'optique à terme d'une entrée en Pôle), et ce bien que les Beach Volleyades s'adressent aux M17 cette année.

Le calendrier laisse apparaître beaucoup de conflits de dates avec l'indoor (ex Volleyades etc). Essayer d'optimiser le travail sur les calendriers la prochaine saison entre les 2 disciplines.

Le club du Vésinet demande une aide financière pour son Série 1 à St Germain. Le Bureau est d'accord sur le principe, comme il aide les clubs porteurs de finales de Coupe de France. A bien garder en tête qu'on doit rester en équité sur ce type d'aide. Par contre il faudrait avoir un budget laissant apparaître les lignes de recettes. Retour vers le club pour obtenir un budget prévisionnel.

### **5) PV en attente de validation CD**

CRS n°7, 8, 9 & 10

### **6) Lettre de mission donnée à A. DE FABRY sur le développement**

Le Bureau valide cette mission.

Alain a fait un gros travail pour répondre dans les temps à l'appel à Projet « Impact 2024 ». 45 K€ demandés. Si le projet aboutit, l'embauche d'un CDD ainsi que de services civiques sera à envisager. Car il faudra se rapprocher des clubs, de leurs dirigeants et cadres divers, des jeunes notamment, et s'y déplacer pour des formations allégées. Il est envisagé d'instituer des responsables de salles, de mieux « border » les rencontres jusqu'aux Interdépartementaux etc.

Egalement tout un travail sur les Trophées encadrants 2024 avec accueil des dirigeants.

### **7) Divers**

7.1 Billetteries CDF Pro ouverte (sur la Halle Carpentier les 1 & 2/04) : suite au travail de L. LE MARREC avec les 3 académies d'IDF, la signature de 3 conventions est programmée sur l'événement. Il faudra demander le prix des hospitalités à la Fédération et songer à inviter en plus des directions des UNSS et leurs épouses, les salariés, les membres du Bureau et les présidents de commissions. Achats de places à prévoir également pour les jeunes officiels de Créteil qui auront suivi la formation arbitre académique ce jour-là, et leurs accompagnants.

Pas de participation de la Ligue demandée sur les animations qui se dérouleront en extérieur de la CDF.

7.2 Postes ADD : candidature du 92 ; une visio est prévue avec J. HOUDAYER le 9/03 à 19H pour les CD intéressés ou qui se posent des questions.

7.3 Difficultés sur secteur Para volley du fait de l'arrêt d'un référent Volley Assis ; du coup le secteur est en train de se réorganiser pour assumer les animations de fin de saison. La formation Volley Assis prévue les 25 et 26 mars à Conflans est annulée avec seulement 3 inscrits.

7.4 Dispositif subvention minibus de la Région : diffusion de l'information à tout le monde et attente des renseignements fournis par les clubs. Il va en effet falloir voir sur quels critères la Région entend prioriser les demandes.

7.5 Dispositif Job Dating avec la Région : il faut répondre pour le 15/03. Courbevoie s'est montré intéressé. Il y avait également Asnières, Sucy et Chennevières sur les rangs, mais ne se sont pas manifestés depuis. C'est la Région et les Pôles Emploi qui décident en dernier ressort.

7.6 Information d'un courrier du Président de la FFVolley sur les formations en lien avec la venue en Ligue de P. SALVAN.

7.7 Distinctions fédérales : c'est la première fois que la Fédération limite les demandes (on a noté une disproportion des quotas entre « grosses » et « petites » Ligues).

7.8 Inflation : indice janvier 2023 (5,951), à réfléchir quant à notre politique salariale

7.9 Fiche de poste à travailler en vue du remplacement de Jocelyne suite à son départ à la retraite prévu en juin 24.

7.10 Chèques sport Région : ils sont à la Ligue. Il sera profité du prochain Comité Directeur pour les donner aux CD concernés.

7.11 Prévoir l'ordre du jour du Comité Directeur du 13.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1H15.*

*Prochain Bureau le 27 mars en visio.*

S. GONCALVES-MARTINS  
Président

B. CERVETTI  
Secrétaire de séance